

AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

Marché 2022-05 Contrôles réglementaires des installations techniques de l'Université Rennes 2 – Sites de Rennes et Saint-Brieuc

2 – Objet

Au titre du marché, l'entreprise assurera les vérifications réglementaires, conformément aux dispositions du règlement de sécurité pour les Etablissements Recevant du Public de 5^{ème} catégorie et du 1^{er} groupe (1er, 2nd, 3ième et 4ième catégories), approuvé par les arrêtés du 25 juin 1980 ainsi que par les arrêtés pris en complément (dispositions particulières).

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :
code CPV : 50324200 : services de maintenance préventive

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée en application des articles R.2123-1 1°, R.2123-4 à R2123-5 du Code de la Commande Publique (CCP).
Accord-cadre sans montant minimum mais avec un montant **maximum** annuel de **30 000€ HT** avec émission de bons de commande en application des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP.

3.2 – Valeur estimée

Sans objet.

3.3 – Allotissement

Aucune répartition en lot ou tranche n'est prévue.

Le choix de ne pas allotir le présent accord cadre est lié au besoin de favoriser la mise en concurrence et optimiser la rationalisation des coûts pour ce type de prestations.

La description des prestations propres à chaque section, leurs spécificités techniques ainsi que les modalités de leur exécution, sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et dans les annexes A.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée ferme d'1 an à compter de la date de notification. Il pourra être tacitement reconduit 3 fois 1 an.

3.8 – Lieux d'exécution

Sites de RENNES :
Campus Villejean
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

Campus La Harpe
Avenue Charles Tillon - CS 24414
35044 Rennes Cedex

ACA – Cap Nord
Université Rennes 2
4 allée Marie Berhault
35000 RENNES

Sites de ST BRIEUC :
Campus Mazier
2 Avenue Antoine Mazier
22000 Saint-Brieuc

Gymnase La Vallée
Rue de Gernugan
22000 Saint-Brieuc

3.9 – Visite des lieux

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les prestations.

S'ils le jugent nécessaire les candidats pourront prendre l'attache des personnes « contact » ci-après désignées pour convenir d'une visite des lieux.

Personnes « contact » pour une visite		
Sites de SAINT BRIEUC Campus Mazier – gymnase La Vallée		Sites de RENNES Campus Villejean La Harpe
L. BERSOT	O. PATUREL	A. MESLIN
☎: 06.80.93.46.78	☎: 06.80.93.46.75	☎: 02.99.14.10.56
@ : laurent.bersot@univ-rennes2.fr	@ : olivier.paturel@univ-rennes2.fr	@ : anne.meslin@univ-rennes2.fr

Aucune visite de locaux ne saurait être organisée dans un délai de 5 jours préalable à la remise des offres.

3.10 – Critères de jugement

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée sur la base de l'exemple type de rapport règlementaire demandé à l'article 6 du CCTP	30
PRIX apprécié sur la base des données renseignées par le candidat dans le BPU de chaque section	70
Total	100

4 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME : Aucune

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

5 – Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : BUREAU VERITAS EXPLOITATION, 8 cours du Triangle – 92800 PUTEAUX

Département de l'entreprise : 92 – Hauts-de-Seine

Adresse internet : <https://www.bureauveritas.fr/>

L'entreprise est une PME : non

Date de notification du marché : 15/04/2022

Valeur totale finale du lot : 105 252 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics
22, mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1
Tél : 02 53 46 79 83
Courriel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n° 21-160252
Date d'envoi à la publication : 06/12/2021
Date de publication : 06/12/2021

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 15/04/2022